FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU

BUREAU DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024

Au siège de la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Rugby - Salle Gérard KROTOFF
9, rue Omer Talon 75011 Paris

MEMBRES DU BUREAU :

Présents :
Thierry ALLIESSE, Jérôme BOUSQUET, Stéphane CHARTIER, Thierry CHEVALIER, Sandrine CLARY, Alain COLLAS, Séverine DRUART, Marie-Chantal GAY, Pascal GIRAUD, Marc-Henri KUGLER, Sabine LARCHER, Michel LAUNAY, Peter MAC NAUGHTON, Jérôme REMY, Abdelhamid TAMARAT.

Excusés :
Cindy BRUGNON, Serge MORONVALLE, Pierre SALLENAVE, Alain TRONQUET.

MEMBRES ASSOCIES :

Présents :
Franck CIBOIS, Bruno FICHE, Francis JOUBERTON.

Le mardi 26 novembre 2024, à 19 heures, les membres du Bureau se sont réunis en présentiel au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby, sur convocation écrite faite par le Président en date du 19 novembre 2024.

Le quorum étant atteint, 15 membres sur 19 présents, le Bureau peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Organisation du Bureau
3. Organigramme de la LIFR 2024-2028
4. Actualités fédérales
5. Actualités régionales
6. Questions diverses

La réunion débute à 19 heures sous la Présidence de Thierry ALLIESSE.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Thierry ALLIESSE souhaite la bienvenue aux membres récemment élus au Bureau et propose ensuite d'aborder l'ordre du jour.

II. ORGANISATION DU BUREAU

Il est rappelé que selon le Règlement Intérieur de la LIFR, le Bureau doit se réunir au moins 5 fois par an et que la présence de la moitié de ses membres est indispensable pour délibérer valablement.

Le Président rappelle que chaque Vice-Président est le responsable opérationnel de son Pôle et qu'ils doivent s'assurer de la bonne mise en œuvre et réalisation des actions validées par le Bureau et/ou le Comité Directeur.

Afin d'assurer le suivi au quotidien de l'activité de la Ligue, un Bureau Exécutif réunissant les membres du Bureau et au moins Le Directeur Administratif et Financier, le Directeur Technique de la Ligue et le Directeur d'Arbitrage de la Ligue se réunira tous les mercredis matin à 8 heures en visioconférence.

III. ORGANIGRAMME DE LA LIFR 2024-2028

Le Secrétaire Général présente la trame de l'organigramme de la mandature reprenant l'organisation validée par le Comité Directeur du 12 novembre dernier (élection des membres du Bureau et affectation des responsabilités à chaque membre).

Il est demandé à chaque membre du Bureau de compléter cet organigramme en définissant, pour leur Pôle respectif, l'organisation et en intégrant les personnes qui y participeront (élus du Comité Directeur, bénévoles et salariés).

Un retour est attendu est attendu pour le 2 décembre au plus tard afin de pouvoir présenter un organigramme complet à valider pour le Comité Directeur du 10 décembre 2025.

IV. ACTUALITES FEDERALES

Peter MAC NAUGHTON et Thierry ALLIESSE font un retour de la réunion du Comité d'Orientation Politique de la FFR du 20 novembre 2025 dont l'objet principal était l'organisation de l'AG Financière du 7 décembre et la présentation des comptes 2023/2024.

V. ACTUALITES REGIONALES

Le Président informe les membres du Bureau des points suivants :

- Le mauvais comportement de 3 clubs franciliens évoluant au niveau fédéral lors des déplacements en train.
- L'organisation du DESJEPS, actuellement géré par la FFR, va être reprise par la LIFR à compter de la saison 2025/2026.
- La difficulté de développer le rugby handicap en relation avec la FFSA.
- Lors d'une réunion du CROSIF, il a été relevé que la plupart des disciplines olympiques augmentent leurs effectifs mais pas le rugby.
- La LIFR prendra en charge les assurances complémentaires lors des journées « Féria » de la Ligue suite au nouveau contrat d'assurance de la FFR.

Le Secrétaire Général présente aux membres du Bureau deux « Dossiers Clubs » :

- Le changement de nom du club de Coulommiers
 - Ancien nom : OLYMPIQUE COLUMERIEN ET PAYS FERTOIS RUGBY
 - Nouveau nom : COULOMMIERS PAYS DE BRIE RUGBY

Les membres du Bureau approuvent cette proposition à l'unanimité

- La demande d'affiliation du club « LES YOUKIES » (Asnières sur Seine)
 - L'objet du Club n'est pas conforme aux Statuts de la FFR
 - Le Comité Départemental des Hauts-de-Seine a émis un avis défavorable.
 - De ce fait il est proposé au Bureau d'émettre également un avis défavorable

Les membres du Bureau n'approuvent pas cette demande d'affiliation

Le Secrétaire Général fait un retour sur l'Assemblée Générale de la Copropriété du 9 rue Omer Talon.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 heures 02.

Fait à Paris, le 26 novembre 2024.

Le Président	Le Secrétaire Général
Thierry ALLIESSE	Thierry CHEVALIER